

Éditorial : Est-ce le moment de débrancher l'appareil respiratoire?

Il aura fallu le temps, mais au cours de la semaine dernière, les membres se sont finalement rendu compte que le Cycle qu'ils se sont tous engagés à conclure cette année court désormais un grave péril et qu'il est peu probable qu'on l'amène à bon terme en 2011. Le problème est notoire : l'accès aux marchés dans trois des principaux secteurs des pourparlers, en l'occurrence l'agriculture, l'AMNA et les Services. Les débats de cette semaine ont révélé que les problèmes sont gravissimes, d'aucuns ont même dit « insurmontables », et l'on ne peut que se demander si le moment est venu de mettre délibérément fin au Cycle de Doha d'une façon qui abrège la douleur et les souffrances de ceux qui y ont été impliqués au cours des dix dernières années? Pour le DG, la réponse est clairement « non »... du moins pas pour l'instant.

« Rédiger des textes pour le plaisir de rédiger des textes »

Le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a convoqué d'urgence une réunion informelle du Comité des négociations commerciales le 29 mars, afin de délibérer de l'état du Cycle de Doha, qui est mal en point après l'échec de la dernière tentative en date entreprise pour s'approcher de la conclusion d'une entente sur les questions en suspens restantes.

Le DG a repris le fil là où il l'avait laissé la nuit précédente lors d'un salon vert avec deux douzaines de membres clés de l'OMC, répétant sa conviction que, malgré la réticence de certains des principaux acteurs, les textes révisés sur le projet de modalités devraient néanmoins être déposés d'ici Pâques.

Il ne s'agit pas de « rédiger des textes pour le plaisir de rédiger des textes », a expliqué M. Lamy. Les textes sont nécessaires dans les neuf secteurs des négociations (c.-à-d. l'Agriculture, l'AMNA, les Services, les Règles, la Facilitation des échanges, les ADPIC, le S et D, le MRD, le Commerce et l'Environnement) pour deux principales raisons : Premièrement, donner un aperçu général des divergences qui subsistent et qu'il faudra réduire au final au moyen d'une évaluation globale dans tous les domaines en même temps et deuxièmement, avancer jusqu'à la phase finale, au cours de laquelle les négociations de compromis pourront se dérouler.

Cependant, les membres sont loin d'en être à ce point, principalement en raison des différences en suspens à l'égard de l'accès aux marchés, qui subsistent principalement dans les négociations sectorielles de l'AMNA, mais également en Agriculture et dans les Services.

Il est inutile d'essayer d'entrer dans le jeu qui consiste à rejeter la faute sur les autres, a martelé avec insistance le DG. « D'aucuns s'y sont essayés auparavant, et cela ne marche tout simplement pas. »

Au lieu de cela, il a demandé aux membres de ne pas hisser le drapeau blanc, de ne pas renoncer aux textes pour justifier de « rester dans la zone de confort où « toutes les options sont encore ouvertes » après 10 années de négociation. »

Au contraire, il les a exhortés, particulièrement les principaux acteurs, à se mobiliser au cours des prochaines semaines. Il convoquera lui-même des séances en « confessionnal », à partir du 4 avril, et ce pendant deux semaines, « en vue de comprendre l'ampleur des divergences sur l'accès aux marchés pour l'AMNA », avant de faire rapport à l'ensemble des membres, qui décideront alors des prochaines étapes.

Entre-temps, M. Lamy a demandé aux délégués de réfléchir sur les conséquences d'un échec, aux coûts d'un Cycle manqué pour l'économie mondiale et aux répercussions qu'il aura sur les pays en développement et sur le système commercial multilatéral dans son ensemble.

« Jeter l'éponge maintenant n'est certainement pas ce que les Ministres et les dirigeants nous ont chargés de faire l'année passée, et ce n'est pas non plus ce qu'ils attendent de nous, a déclaré le DG. En politique, comme dans la vie, il y a toujours un moment où les intentions et la réalité doivent passer l'épreuve de vérité, a-t-il ajouté. Nous y sommes presque aujourd'hui. », a-t-il conclu.

Réactions

Comme il fallait s'y attendre, la demande de M. Lamy que les délégués s'abstiennent de rejeter le blâme les uns sur les autres et profitent au lieu de cela de ce moment solennel pour réfléchir parce que l'heure n'est pas aux longues interventions, n'a pas été respectée. Ce qui a cependant été étonnant, c'est de quelle façon le jeu des blâmes s'est déroulé; en effet, chaque acteur principal a insisté qu'il n'intervenait pas pour faire des reproches, mais il en faisait néanmoins, bien que subtilement.

Tel qu'on l'avait prévu, M. Lamy a recueilli un solide soutien pour que les textes révisés soient diffusés avant Pâques. La plupart des membres qui ont pris la parole, que ce soit en leur propre nom ou au nom du groupe qu'ils représentent – le Bangladesh pour les PMA, Maurice pour les ACP, la Barbade pour les PEV, le Kenya pour le Groupe africain, le Burkina Faso, l'Indonésie, l'Argentine, le Mexique, le Japon, le Lesotho, Singapour, la Turquie, le Chili, Hong Kong, l'Inde, le Pakistan, le Salvador, l'UE) - ont déclaré fermement que la diffusion des textes révisés sera utile pour évaluer quelle est la position adoptée par les membres pour les négociations.

L'ambassadeur **des États-Unis**, M. Michael Punke, a fourni une explication détaillée des écarts qui subsistent pour l'accès aux marchés en agriculture, dans le cadre de l'AMNA et des Services, prenant comme exemple la différence qui existe dans les approches sectorielles présentées dernièrement par les deux parties.

M. Punke a expliquée que les pays développés ont soumis, dans les négociations sectorielles, une approche comportant trois paniers qui propose un équilibre entre l'ambition et la sensibilité : « (1) un zéro très important pour le panier zéro; (2) d'autres paniers avec des réductions supérieures à la formule faisant appel à l'ensemble d'outils pour s'attaquer aux sensibilités; et (3) un panier qui fait de la place à l'utilisation des flexibilités normales de l'AMNA. »

Cependant, il a déclaré que la Chine a décidé de s'éloigner de cette proposition et d'attribuer le panier zéro uniquement aux pays développés en leur demandant de contribuer davantage que leurs homologues en développement au deuxième panier.

Dans le troisième panier, les pays en développement s'engageraient à apporter une réduction selon une formule, alors que les réductions des pays développés seraient ramenées à zéro. Enfin, on créerait un quatrième panier pour les pays en développement uniquement, pour prendre en compte leurs flexibilités.

En outre, la Chine a demandé que les pays en développement soient en mesure d'autodésigner les produits qui seront couverts dans chacun des trois paniers qui les concernent.

« Nous avons soigneusement analysé cette structure. L'ironie de la chose, c'est que cela accroîtrait fortement le déséquilibre au-delà de l'ensemble du 8 juillet », a déclaré M. Punke au CNC.

« Pourrons-nous combler ces écarts? Je n'ai pas la réponse à cette question », a déclaré l'USTR, ajoutant que les É.-U. ne jetteront pas l'éponge.

« Nous sommes résolument déterminés à travailler d'arrache-pied au cours des prochaines semaines pour trouver des moyens productifs d'aller de l'avant, et nous continuerons d'être ouverts à des pourparlers sans réserve avec tous les membres pour examiner cette question ».

M. Punke a répété qu'il craignait que la diffusion des textes révisés ne contribue pas nécessairement à combler les écarts.

« Les textes sont un outil important, mais si nous ne réglons pas rapidement certains des problèmes auxquels nous nous heurtons dans le cadre de notre travail, nous devons réévaluer si le dépôt de nouveaux textes à la fin d'avril risque de faire plus de tort que de bien », a-t-il lancé, en mettant en garde les présidents des groupes de négociation de ne pas essayer de deviner où se situent les zones d'atterrissage éventuelles.

« Une telle approche ne fonctionnera tout simplement pas ».

M. Punke a proposé qu'au lieu de cela, les délégués acceptent un rapport du président qui « peut saisir, à l'intention des membres, la situation sur le terrain et aider le processus d'une réflexion plus poussée dans les capitales ».

« Si l'on se contente d'inscrire une nouvelle date sur un ancien texte en y apportant éventuellement quelques changements mineurs, on ne contribuera pas à réaliser des progrès et on risque de déclencher des débats acrimonieux, a fait valoir l'USTR. Décider de ne rien décider n'est pas la meilleure voie que nous puissions emprunter », a-t-il déclaré en conclusion.

L'ambassadeur Yi de **Chine** a expliqué pour quelles raisons son pays n'est pas en mesure, lors des négociations sectorielles, de donner suite de la façon dont les É.-U. souhaiteraient qu'il le fasse. Il a déclaré à l'ensemble des membres que les secteurs ciblés par les É.-U., notamment les produits chimiques, les machines industrielles et les produits électroniques, représentent 55 % des importations de la Chine, ce qui en fait des produits très sensibles pour son pays. L'inclusion de ces secteurs dans les pourparlers dépasse la capacité de la Chine en tant que pays en développement, a prétendu l'ambassadeur. Ceux qui présentent ces revendications « doivent redescendre sur Terre et être réalistes », a déclaré l'ambassadeur Yi en faisant référence aux É.-U.

« Si à la fin il ne reste qu'un pays pour défendre le Cycle de Doha, la Chine sera celui-là », a ajouté le représentant chinois.

La Chine continuera de se tenir prête à s'attaquer aux différences qui subsistent dans le cadre d'un groupe plus important de pays afin que, d'après ce qu'elle a dit, d'autres membres puissent apporter leur pierre à l'édifice des pourparlers. On pense que la Chine souhaite abandonner les réunions bilatérales avec les É.-U. et remplacer ce processus par un autre auquel participeraient les principaux acteurs et les coordonnateurs des groupes clés. Les sources expliquent que la stratégie de la Chine consiste à éviter de se faire reprocher de ne pas permettre aux pourparlers de progresser.

L'**Inde**, dont l'ambassadeur, M. Jayant Dasgupta, a admis au Salon vert que les négociations devaient marquer un temps d'arrêt, puisqu'elles étaient dans une « situation désespérée », avec des chances « extrêmement faibles » de réduire les écarts, a affirmé que cette fois elle avait « l'esprit ouvert » au sujet de l'idée de déposer les textes révisés sur le projet de modalités. Cependant, elle s'opposera à tout texte qui « montrera des signes d'imagination » de la part des présidents.

L'ambassadeur **du Brésil**, M. Roberto Azevedo, a déclaré que l'on avait essentiellement demandé à son pays de ramener les tarifs dans ses secteurs sensibles (produits chimiques, machines industrielles, produits électroniques, équipement d'hôpital et produits forestiers) à zéro lors des pourparlers sectoriels. Ceci nuirait au tiers de l'univers de l'AMNA du Brésil et résulterait en une réduction moyenne équivalente à un coefficient suisse de 8, alors que le texte sur l'AMNA demande un coefficient suisse de 20 pour les pays en développement.

L'ambassadeur Azevedo a déclaré que si l'on y ajoute les secteurs (automobile, textiles, chaussures et jouets) dans lesquels on demande au Brésil de réduire les tarifs appliqués de 33 %, cela représenterait plus de 3,3 millions d'emplois directs qui seraient touchés.

Le Brésil est devenu la 7^e économie du monde par ordre d'importance en 2010, dépassant l'Italie grâce à une croissance de 7,5 % du PIB. Le gros de cette croissance provient du secteur industriel du Brésil, principalement de l'extraction minière, des secteurs de l'infrastructure et de la transformation, suivis de près par les secteurs de la finance, de l'agriculture, du commerce et des services.

Ces chiffres, a expliqué M. Azevedo, « indiquent clairement à quel point cette question est politiquement délicate et lourde de conséquences sociales pour le Brésil », particulièrement lorsque nos demandes pour que l'on examine des scénarios, notamment une augmentation de l'accès aux marchés des produits agricoles, comme instrument de réciprocité sont « rejetées d'emblée » par les pays développés.

« À ce point, permettez-moi d'indiquer clairement que je n'essaie pas d'attribuer des responsabilités, de détourner des reproches ou de faire quoi que ce soit de ce genre. Si tel était le cas, je présenterais des arguments qui montrent combien certaines positions sont raisonnables, ou déraisonnables, » a expliqué le représentant brésilien, ajoutant que son pays reste prêt à travailler sur la base du texte de 2008, tant et aussi longtemps que le niveau d'ambition n'est pas radicalement modifié et que le Brésil bénéficiera d'une pleine réciprocité dans les secteurs qui l'intéressent.

M. Azevedo s'est déclaré favorable aux séances en confessionnal de M. Lamy, dans la mesure où elles ne portent pas uniquement sur les négociations sectorielles. Pour ce qui est des textes, il a conseillé aux membres de ne pas se précipiter, les avisant d'attendre et de voir ce qui émanera de la quinzaine de séances en confessionnal du DG avant d'aller de l'avant.

Cependant, M. Azevedo a mis en garde contre un « énorme faux pas » qui consisterait à ce que les présidents ou M. Lamy tentent de mettre à l'essai d'éventuelles zones d'atterrissage pour « partager les différences ». Cela, a-t-il dit, pourrait avoir des « conséquences irréversibles ».

« L'échec nous coûtera cher à tous (...) nous devons tous assumer nos responsabilités et rendre compte de nos actions. À ce point, l'inaction ou l'omission ne sont pas une option. »

